

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Page 695 comporte une numérotation fautive: p. 595.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume VI.

1er Janvier 1897,

Numéro 21.

LE PROPAGATEUR a l'honneur de présenter à tous ses lecteurs et abonnés ses souhaits de nouvel an et ses vœux de bonheur et de prospérité.

C'est avec une légitime satisfaction qu'il constate le bienveillant accueil qu'il reçoit de toutes parts. LE PROPAGATEUR est un conseiller discret, un ami modeste : ce rôle lui convient et il s'efforcera de rester toujours dans la voie qu'il s'est tracée.

XXX

BULLETIN

. 31 décembre 1896.

* * Canada.—Monseigneur Ed. Ch. Fabre, archevêque de Montréal est décédé hier soir en son palais épiscopal à 11 heures et 6 minutes. Il était âgé de 69 ans et 10 mois.

Sa Grandeur s'est éteinte doucement, en pleine connaissance, entourée des chanoines de son chapitre, des prêtres de l'archevêché, assistée par Mgr Emard évêque de Valleyfield qui ne l'a pas quitté pendant ces derniers jours d'agonie.

Mgr est mort profondément résigné à la volonté de Dieu et ses derniers moments ont affirmé les vertus d'obéissance et de bonté qui faisaient le fond de son caractère. "Heureux les doux," dit l'Évangile, cette parole peut lui être appliquée. Son plus grand chagrin était d'en causer aux autres.

Nous n'avons point l'intention de retracer ici sa vie, mais nous tenons à noter la grande impression causée par sa mort. Un des vœux de Mgr de Montréal était de mourir au milieu des siens : il a été exaucé et c'est dans cette belle cathédrale qu'il a eu l'honneur de bénir qu'il reposera près de ses prédécesseurs.

—Au milieu des affirmations contradictoires des journaux du Gouvernement et de ceux de l'opposition, il est très difficile de savoir exactement quel pas a fait la question des Ecoles du Manitoba. Seulement on a un moyen infallible de s'éclairer. Le plus intéressé parmi les Evêques est assurément Mgr Langevin de Winnipeg. Or on connaît son opinion sur cette grave question. Elle est en opposition absolue avec le règlement prôné par M. Laurier.

—On dit que la session du parlement de Québec prendra fin avant le premier Janvier 1897.

—On a lu hier à Québec une lettre pastorale des Archevêques et Evêques de la province ecclésiastique de Québec qui dénoncent publiquement aux fidèles confiés à leur charge, le Journal "l'Electeur" publié à Québec, "dont les idées malsaines, dit la Lettre Pastorale, et les articles perfides, surtout depuis quelque temps, constituent un vrai péril religieux et social" Il paraîtrait que l'Electeur a immédiatement changé de titre et continuera son service sous l'appellation du "Soleil"

.

. Angleterre.—La politique a chômé pendant cette quinzaine où les fêtes de la Noël absorbent l'attention de la foule. Cette époque d'accalmie, à cette saison, prend le nom en France de *trêve des confiseurs*, parce qu'au premier de l'an, on ne songe qu'à échanger des bonbons. Il en est de même en Angleterre à Noël qui est la fête anglaise par excellence.

On fait donc silence sur la question turque, sur la question égyptienne, par une sorte d'accord tacite. Mais reculer les solutions n'est pas les régler, et elles vont bientôt reparaître à l'ordre du jour plus vives et plus aiguës que jamais. Il faudra coûte que coûte prendre un parti et ce n'est pas chose facile au milieu des intérêts opposés qui sont en présence.

.

. Russie.—En Russie, on prétend qu'il est intervenu entre ce pays et la Chine un traité par lequel cette dernière puissance a consenti des avantages considérables au Czar. Il ne s'agirait de rien moins que d'une sorte de protectorat sur la Mandchourie et de la cession d'un port sur le Pacifique, port ouvert en toute saison ; ce que la Russie ambitionne pour être à cheval sur les deux grands océans.

Cette nouvelle a surpris les diplomates qui discutent vivement son exactitude. Il est à présumer que si ce traité existe, il ne peut causer qu'une vive irritation dans le monde anglais, surtout au point de vue commercial. Ce sera un nouveau grief à ajouter à ceux existants déjà entre ces deux nations qui se disputent l'influence en Asie. La France pourrait bien aussi se plaindre de voir diminuer dans l'Extrême-Orient la part d'autorité qu'elle tenait de son titre de fille aînée de l'Eglise.

Mais l'alliance franco-russe lui fera faire de grandes concessions. L'avenir éclairera cette importante question.

En attendant la Russie continue son grand travail du chemin de fer transsibérien qui est déjà très avancé.

.

. L'Espagne et les Etats-Unis.—On sait quelle excitation il y a aux Etats-Unis à propos de Cuba.

On sait avec quelle ardeur la population américaine s'empres-

se de favoriser les rebelles, d'augmenter leurs chances de succès, en leur fournissant des armes, des munitions, des fonds et encore des volontaires. On irait même plus loin, comme on a pu le voir dans plusieurs occasions au Congrès de Washington, mais là on paraît oublier que le droit international ne permet pas d'intervenir dans une lutte comme celle qui divise aujourd'hui Cuba de la mère-patrie. C'est à vrai dire une riche proie bien faite pour tenter l'Américain de New-York que cette belle île cubaine. Nous ne pensons pas que les Etats-Unis commettent la folie de violer un principe qui est sa sauvegarde, car l'ingérence qu'elle prouve en ce moment pourrait se retourner contre elle.

Le grand événement a été la mort de *Maceo* qui a été tué, non par trahison, comme les dépêches de New-York semblaient le dire. Ces dépêches apocryphes ne se retrouvent dans aucun journal d'Europe et ceci indique bien avec quel soin il faut surveiller et contrôler ces avis télégraphiques.

Le général *Weyler* continue son œuvre de pacification. Une dépêche d'Allemagne laisse entendre que l'Empereur Guillaume serait disposé à prendre en main la cause de l'Espagne contre les Etats-Unis. Nous pensons que les Puissances Européennes n'hésiteraient à faire respecter le droit international et au besoin à employer la force pour le défendre. Est-il besoin d'ajouter que l'Espagne a montré, dans sa diplomatie, une sagesse et un sang-froid qui ont dû coûter bien cher au tempérament vif et chatouilleux de l'hidalgo.

.

. France.—A Paris, le jubilé national à l'occasion du quarzième centenaire de la conversion de Clovis, a été célébré aux fêtes de Noël. On sait, avec quelle solennité, on a en octobre et novembre dernier, fait des démonstrations à Reims en faveur de cet anniversaire glorieux.

Il est consolant de voir invoquer le secours d'en Haut pour combattre la dangereuse influence des doctrines pernicieuses, des perverses utopies socialistes qui hantent les âmes égarés. Assurément il se fait une tentative de pacification dans les esprits. On sent bien qu'on a besoin d'un frein pour arrêter les tendances subversives des classes pauvres et que le plus efficace, c'est celui de la religion qui sait mettre les droits en face des devoirs et fait triompher le langage de la charité et de la justice.

A l'Académie Française on a élu un poète: *André Theuriet*, un amant passionné des bois, un romancier honnête dont les œuvres sont en général parfaitement morales, et *M. Vandal* un historien peu connu, qui s'est distingué depuis une quinzaine d'années dans des monographies fort intéressantes, notamment à propos de points d'histoire presque actuels: *Napoléon Ier* et l'empereur *Alexandre* de Russie.

VERAX.

CHOIX DE LA PREDICATION

CONTEMPORAINE

FORMANT UN COURS COMPLET DE SERMONS,
DE CONFÉRENCES ET D'INSTRUCTIONS
SUR LE DOGME, LA MORALE, LE CULTE, LES
SACREMENTS, LES FÊTES, LES DIMANCHES
DE L'ANNÉE ET LES SUJETS DE CIRCONSTANCES.

Par M. L'abbé LELANDAIS

8e édition, 5 vol. in-12..... 7.50
Avec $\frac{1}{3}$ de remise.

ENCYCLOPÉDIE

DE LA

PREDICATION CONTEMPORAINE

RECUEILS DE CONFÉRENCES, SERMONS,
PANEYRIQUES, DISCOURS DE CIRCONSTANCES
ETC., ETC.,

D'après nos Seigneurs les évêques, les RR. PP. des divers ordres
religieux, missionnaires apostoliques et autres prêtres
distingués.

31 superbes vol. grd. in-8 de 600 930 pages chacun..... \$62.00
Avec 40 o/o de remise.

LA CHAIRE

CONTEMPORAINE

NOUVEAU RECUEIL DE CONFÉRENCES,
INSTRUCTIONS ET SERMONS INÉDITS SUR TOUTE
LA DOCTRINE CHRÉTIENNE DISPOSÉS DANS UN ORDRE
LOGIQUE ET FORMANT L'APOLOGIE ORATOIRE
DU CHRISTIANISME A NOTRE EPOQUE.

Par M. L'abbé LELANDAIS

5 vol. in-8..... \$7.50
Avec un $\frac{1}{3}$ de remise.

NOTES D'UN CATECHISTE

(Suite.)

9. Q.—Récitez le Symbole des Apôtres ?

Tout chrétien doit être capable de *réciter* le Symbole ^{Symbole} et en comprendre au moins le sens, puisque c'est l'abrégé des *principales* vérités qu'il est nécessaire de croire pour être sauvé.

Le Symbole peut se diviser en *trois parties* : La première regarde ^{Division} Dieu le *Père* et la Création du monde. (article 1er, chapitres I-VI.)

La seconde regarde Dieu le *Fils* et la Rédemption du genre humain. (articles 2 à 7 ; chapitres VII et VIII.)

La troisième regarde Dieu le *Saint-Esprit* et la Sanctification des âmes. (articles 8 à 12 ; chapitres IX - XXXVII.)

Le premier article du Symbole commence par ce mots : *Je crois*, en latin *Credo* : ce qui veut dire *je suis certain*, je n'ai aucun *doute*, aucune *crainte* de me tromper...

Ce mot s'applique aux *douze* articles du Symbole, et pourrait être placé au commencement de chacun d'eux.

JE CROIS EN DIEU,

Voilà la première et la plus importante des *vérités* que ^{Existence} nous devons croire, sans le moindre doute : "*Dieu* ^{de} *Dieu* *existe*, je crois qu'il y a un *Dieu*."

Parmi les *preuves* de l'existence de Dieu, il y en a *quatre* qui ^{Preuves} sont à la portée de toutes les intelligences : ce sont la révélation, le spectacle de l'univers, notre conscience, la croyance du genre humain.

I. Dieu s'est révélé lui-même en *agissant*, donc il existe. Il est écrit : " Au commencement *Dieu créa* le ciel et la terre." Et depuis ^{1°} la création, Dieu n'a cessé de veiller sur le monde et de le gouverner. ^{Révélation}

De plus, Dieu *a parlé*, donc il existe. Le livre tout entier de la Bible contient les paroles que Dieu a adressées aux hommes, en mille circonstances, depuis Adam jusqu'au dernier des Prophètes.

Enfin, Dieu s'est révélé *lui-même*, dans la personne de *Jésus-Christ*. La doctrine sublime, les miracles éclatants de Notre-Seigneur sont évidemment au-dessus de toute sagesse et de toute puissance humaine : Jésus-Christ est *Homme-Dieu* ; il est " le Verbe fait chair, qui a daigné habiter parmi nous. "

II. Notre *raison* elle-même peut démontrer l'existence de Dieu, ^{2°} par la considération du *spectacle du monde*. ^{Raison}

Car, tout effet suppose une cause : rien ne se fait tout seul ou

par hasard : une maison, un tableau, une horloge supposent des ouvriers, un architecte, un peintre, un orfèvre. Or, le firmament avec les astres qui se meuvent si régulièrement, la terre avec tous les êtres qui vivent à sa surface supposent un Auteur.

De plus, la grandeur et la perfection de l'Univers réclament un Auteur souverainement intelligent, souverainement puissant.

Cet Auteur nous l'appellons Dieu.

Un poète a écrit, à ce sujet, les deux beaux vers suivants :

L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
Que cette horloge existe, et n'ait point d'horloger.

La raison est donc parfaitement *d'accord* avec la révélation qui, dans le récit de *l'œuvre des six jours*, nous apprend que Dieu, après avoir fait émerger la terre cachée sous les eaux, créa *les diverses espèces* de plantes, d'arbres, de poissons, d'oiseaux et d'animaux, enfin l'espèce humaine, en donnant à chaque espèce la faculté de se reproduire et de se multiplier. (Gen. 1.)

Les premières espèces sont comme le *premier anneau* d'une chaîne de générations successives, dont les êtres vivants actuels sont le *dernier anneau*, auquel cependant d'autres chaînons viendront se rattacher.

Une jeune fille confondit un jour un impie, en lui demandant seulement l'origine première d'un œuf de poule.

3°
Conscience III Notre conscience nous fait aussi connaître non seulement l'existence de Dieu, mais encore sa *qualité de Juge souverain*. C'est la lumière de Dieu, qui luit dans notre âme et nous fait distinguer le bien du mal ; c'est sa voix, qui nous encourage dans l'accomplissement des bonnes œuvres, ou qui nous blâme et menace de punition nos actes mauvais.

4°
Témoignage universel IV. Enfin, c'est un fait que, dans tous les *temps* et dans tous les pays, les peuples barbares ou civilisés, anciens et modernes, ont toujours cru à l'existence de Dieu. Ce consentement universel de tous les hommes confirme le témoignage individuel de notre conscience : " Dieu existe. "

Athée On appelle *Athée*, homme sans Dieu, quiconque ne croit pas à l'existence de Dieu. Bien peu nombreux sont les hommes, qui *affirment à haute voix* leur incrédulité ; car, au fond de leur cœur, ils sentent qu'ils se trompent. A cause de leur mauvaise vie, ils souhaiteraient qu'il n'y eût pas de Dieu pour les punir ! On peut toujours suspecter la *sincérité et la bonne conduite* d'un homme qui se dit athée.

Indifférent Bien plus nombreux sont les hommes qui, tout en se disant croire à l'existence de Dieu, *vivent* comme s'il n'y croyaient pas, sans faire de religion : ce sont les *indifférents*.

Questions A..... Combien de parties dans le Symbole ? — Signification des mots : *Je crois* ? — Combien de preuves de l'existence de Dieu ?

R..... La preuve de révélation ? — de raison ? — de conscience ? du consentement des peuples ? C... Qu'est-ce qu'un athée ? — un indifférent ?

N^o soyez jamais, chers enfants, ni indifférents, ni athées. Réflexion
Le savant Cuvier disait un jour, en pleine Académie. " Les athées ne sauraient être que des fous ou des fripons. "

Prononcez toujours avec foi ces paroles : " *Je crois en Dieu.* " Pratique



CHAPITRE DEUXIÈME

DE DIEU ET DE SES PERFECTIONS

Ce chapitre est d'une importance extrême : de l'idée vraie ou fausse, que l'homme a de Dieu, dépendent son bonheur ou son malheur. Les *perfections* de Dieu, surtout celles qui influent davantage sur les mœurs, comme la science, la justice, la miséricorde, méritent d'être expliquées avec le plus grand soin. Avis
aux
Catéchistes

Avant de commencer, dites la prière de saint Augustin : " Que je vous connaisse, Seigneur, afin que je vous aime ! "

Le titre de ce chapitre, chers enfants, indique que nous avons encore à parler de Dieu, dont nous avons prouvé l'*existence*. Avis
aux
enfants

Dieu existe, c'est indubitable ; mais, *Qu'est-ce que Dieu ?* On fit un jour cette question à un grand philosophe qui, étant païen, n'avait pas eu entre les mains un catéchisme, comme vous. Après avoir demandé du temps pour y réfléchir, il avoua enfin son impuissance : " Je sais bien, dit-il, que Dieu *existe*, mais je ne sais ce *qu'il est* ! "

Ce que le philosophe ne savait pas, le Catéchisme nous le dira.

Expliquons d'abord les mots du titre : *Dieu, perfections.*

Dieu. Ce mot *Dieu* se trouve dans les Livres Saints, ainsi que plusieurs autres noms, qui expriment chacun quelqueune des perfections divines. Noms
de
Dieu

Après avoir raconté l'œuvre des six jours, Moïse ajoute au mot *Dieu* celui de *Seigneur* ; puis il l'appelle le Très-Haut, l'Adorable, le Tout-Puissant, le Maître... ; toutefois le nom par excellence de Dieu, celui que Dieu s'est donné lui-même, est le nom de *Jéhovah*, qui veut dire l'*Être éternel*.

Dieu révéla ce nom, le jour où il parla à Moïse, du milieu du buisson ardent : " *Je suis*, dit-il, *celui qui suis.* " Il ajouta : " Tu diras aux fils d'Israël : *Celui qui est* m'a envoyé vers vous. "

Cette expression " *Celui qui est* " désigne clairement que Dieu est l'*Être suprême*, l'*Être des êtres*, au-dessus de tous les êtres, parce qu'il existe éternellement par lui-même et qu'il est le créateur de

tous les autres êtres : c'est l'attribut divin, appelé *asèlè*. Par respect pour le nom de Jéhovah, les Juifs ne le prononçaient jamais, de peur de commettre un crime. Lorsque, en lisant la Bible, ils rencontraient ce nom ineffable, ils se prosternaient pour adorer ; puis, se relevant, ils prononçaient (non pas Jéhovah) mais Adonaï.

Perfection **Perfections.** Le mot *perfection* veut dire une *bonne qualité*, celle qui convient à un être, comme la vertu, la sagesse, la science.

Plus un être est doué de bonnes qualités, plus il est parfait. Toutefois aucune créature n'est *absolument* parfaite ; aucune n'a au plus haut degré toutes les perfections possibles et désirables.

Perfections divines D'abord certaines perfections, comme l'éternité, la toute-puissance, l'immensité, ne conviennent à aucune créature. De plus, que d'imperfections ne trouve-t-on pas même dans les créatures les plus excellentes ?¹

Dieu seul, nous allons le démontrer, possède *toutes les perfections*.

Il serait plus juste de dire qu'il n'y a en Dieu *qu'une seule* perfection, équivalente à un nombre infini de perfections : cette unique perfection est *l'essence divine*, selon les différents points de vue sous lesquels nous l'envisageons successivement.

Attributs Nous allons examiner les divines perfections ou *attributs* de Dieu : la spiritualité, l'éternité, l'immensité, sa connaissance et sa providence, sa science, sa toute-puissance, sa justice, sa sainteté et sa miséricorde.

Questions **A.....** Ce chapitre deuxième est-il bien important ? Pourquoi ?
B..... Les divers noms de Dieu ? Que savez-vous du nom de Jéhovah ?
C..... Que signifie le mot perfection ? Les perfections de Dieu ?

10 Q.—Qu'est-ce que Dieu ?

Le Catéchisme nous donne de Dieu une belle définition par le *genre prochain* " Dieu est un esprit ", et la *différence spécifique* " infiniment parfait. "

^{1°}
Spiritualité **Dieu est un esprit.** " Dieu est esprit. " S. Jean IV, 24.

Un esprit est un être vivant, existant réellement, capable de penser, de vouloir et d'agir même sur la matière, mais immatériel et ne pouvant tomber sous nos sens.

Il n'y a rien dans le monde, qui puisse nous donner une idée exacte de la nature des esprits.

Cependant, *par voie de négation*, on peut dire qu'un esprit n'a point de corps, n'est pas *matériel*, et par conséquent ne peut être perçu par *les sens*.

Au contraire par *voie d'affirmation*, et d'après ses opérations, on peut dire qu'un esprit est un être *vivant*, c'est-à-dire *en activité*, d'après l'axiome "*vita in motu*, la vie est dans le mouvement."

Dieu est l'*Esprit* suprême, invisible, incréé et créateur, ayant la plénitude de la vie en lui-même et la communiquant aux autres.

Dieu, dit la théologie, est souverainement *esprit et vie*.

Comme nous le dirons plus tard, une des trois divines personnes est appelée l'*Esprit-Saint* ; or, les trois personnes divines ont la même nature, et par conséquent sont *spirituelles*.

Il n'y a en Dieu rien de matériel, rien de corporel, rien de sensible ; et si, dans l'Écriture, il est question des yeux de Dieu, de ses mains, de ses oreilles, de ses pieds, de la force de son bras... c'est un langage figuré, adapté à notre manière de parler, afin de nous faire mieux entendre les opérations de Dieu : il voit tout, il entend tout, il peut tout...

Les apparitions de Dieu, rapportées dans la Bible, ont eu lieu souvent par le ministère des anges ; si quelquefois elles ont été produites sans leur concours, Dieu a pu se servir de la représentation qu'il a voulue, mais qui ne lui était pas connaturelle.

Dieu est donc un Esprit, et le plus parfait des esprits.

Infiniment parfait. Le mot *infiniment* signifie *sans fin*, sans limites. Le mot *parfait* veut dire achevé, complet, possédant toutes les qualités convenables à sa nature.

On dit qu'un enfant est *parfait*, quand il a toutes les qualités qui conviennent à un enfant de son âge. Toutefois, sur la terre, ni même dans le ciel, il n'y a rien d'infiniment parfait ; les Anges eux-mêmes ne sont pas infinis. *Dieu seul* réunit dans son essence toutes les perfections possibles et au suprême degré : il a la plénitude de l'être : " Je suis Celui qui suis."

Il est tellement parfait que nous ne pouvons ni le comprendre, ni l'exprimer : il est l'Être *incompréhensible* et *ineffable*.

A..... Ce qu'est un esprit ? Pouvons-nous nous en faire une idée ? Questions

B..... Prouver que Dieu est esprit ? Pourquoi parle-t-on des yeux, des oreilles, des mains de Dieu... ?

C..... Signification des mots *infiniment* ? *parfait* ? *ineffable* ?

Dieu, chers enfants, a créé notre âme spirituelle pour nous donner une idée de ce qu'il est lui-même : nous ne voyons pas notre âme, et cependant c'est notre âme qui pense en nous, qui veut, qui fait agir nos mains et nos pieds, qui se sert de notre langue pour parler et de nos yeux pour voir... Notre âme est un esprit vivant en

nous, mais c'est un esprit bien imparfait. Dieu au contraire est un esprit infiniment parfait ; tous les autres esprits doivent l'adorer et l'aimer.

Pratique Adorons Dieu dans ses infinies perfections, disant avec le Prophète : " Le Seigneur est grand et très digne de louange ; car sa grandeur n'a point de bornes." Ps. 144.

II Q.—Dieu a-t-il eu un commencement ?

En répondant à cette question, nous allons parler de l'éternité de Dieu.

^{2°}
Eternité Le mot *éternité* désigne une durée de temps infinie, sans commencement ni fin. Les théologiens n'admettent en Dieu aucune succession, mais au contraire un présent perpétuel, disant que Dieu est *Acte pur* ; par suite, ils donnent de l'éternité la définition suivante : " Une durée sans commencement, sans fin, sans changement."

L'éternité appartient à Dieu et n'appartient qu'à Lui ; aussi un poète a-t-il pu dire : " *L'Éternel* est son nom..."

Dieu n'a pas eu de commencement... C'est de foi.

Commencement Le mot *commencement* désigne le fait d'une chose, qui n'était pas et qui arrive pour la première fois : c'est comme le premier anneau d'une chaîne.

Toute chose, en ce monde, a un commencement : Dieu seul, étant l'*Être incréé*, n'a jamais commencé ; son âge c'est l'*éternité*, au-delà de tous les siècles.

Preuves " Dieu est grand, disait Job, le nombre de ses années est *incalculable*."

Isaïe, parlant du Très-Haut, dit : " *L'éternité* est son habitation."

Daniel vit l'*Ancien des jours*, assis sur un trône ; son vêtement était blanc comme la neige ; les cheveux de sa tête étaient comme une laine pure. Dan. VII, 9.

Dieu a dit de lui-même : " Moi, le Seigneur, je suis le premier et le dernier."—" Avant moi, il n'a pas été formé de Dieu, et il n'y en aura point après moi."—" Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin." Apoc. XXI.

Passé Il a toujours été... Le mot *toujours*, contraction de *tous les jours*, désigne toute la durée du temps, qui s'est écoulé depuis qu'il y a des êtres créés et successifs

" *Au commencement*, Dieu créa le ciel et la terre." Dieu existait donc avant la création du ciel et de la terre. Si Dieu n'avait pas

toujours existé, il aurait commencé à exister ; mais dans ce cas, qui lui aurait donné l'existence, avant tous les siècles ?

Dieu a donc toujours existé, en lui-même et par lui-même : " Je suis Celui qui suis "

et il sera toujours. Dans *le passé*, personne n'a donné à Dieu l'existence ; dans *l'avenir*, personne ne pourra la lui ravir.

Les choses de ce monde changent et disparaissent . Dieu seul est *immuable*, sans changement ; de sorte qu'on peut dire que Dieu jouit d'une éternelle jeunesse et d'une perpétuelle vieillesse.

Il a présidé à la naissance de l'univers, il présidera à sa fin : " Je suis Celui qui est, qui était et qui doit venir, le Tout-Puissant." Apoc. I, 8.

A..... Définition des mots éternité ? éternel ?

Questions

B..... Paroles de la Sainte Ecriture sur l'éternité de Dieu ?

C..... Sens des mots commencement ? toujours ?

Si nous ne sommes pas éternels, chers enfants, puisque nous avons eu un commencement, nous pouvons affirmer que nous sommes *immortels* ; nous devons exister toujours, heureux dans le ciel ou malheureux dans l'enfer.

Rejetons l'éternité malheureuse ; ne nous exposons jamais à y tomber par le péché mortel.

12 Q.—Où est Dieu ?

Après *l'éternité*, qui a rapport au *temps*, nous allons parler de *l'immensité* divine, qui a-rapport à *l'espace*.

Immensité, *immense*, désigne ce qui ne peut être mesuré, ce qui est incommensurable. A la rigueur, toutes les choses de ce monde sont finies et par conséquent peuvent être mesurées.

Immensité
et
ubiquité

Dieu seul est infini ; il n'est pas renfermé et circonscrit dans l'univers : sa présence partout, c'est ce qu'on appelle *ubiquité* : mais supposé qu'il créât un million de mondes plus grands que le monde actuel, il serait également présent à tous ces mondes possibles : c'est, à proprement parler, l'attribut appelé *immensité divine*.

Dieu est partout, c'est-à-dire est présent partout.

Les mots *présent*, *présence*, indiquent l'existence d'un être dans un lieu déterminé.

Mode
de
présence

Or, Dieu est présent *partout*, c'est-à-dire en tous lieux et dans tous les êtres de plusieurs manières :

Par sa *puissance*, puisque tout lui est parfaitement soumis.

Par sa *science*, puisque tout lui est clairement connu.

Par son *essence*, de telle sorte que Dieu pénètre toutes choses intérieurement de sa substance ; extérieurement, il les enveloppe et contient tout.

Preuves " Il est plus élevé que le ciel, plus profond que l'enfer, plus étendu que la terre, plus large que la mer." Job XI, 8.

" Est-ce que je ne remplis pas le ciel et la terre ? " Ps.

Saint Paul, parlant aux Athéniens de la présence de Dieu partout, finit son discours par ces mots : " Dieu n'est pas loin de chacun de nous ; " au contraire, " nous vivons en lui, nous nous mouvons et nous sommes en lui." Act. XVII, 18. C'est comme s'il disait, de même que nous avons besoin d'air pour respirer, de même que le poisson a besoin d'eau pour nager, ainsi nous avons besoin de Dieu pour vivre et exister.

Dieu est donc au dedans, au dehors, et infiniment au-dessus de tout, car il est immense.

Observation Il faut cependant remarquer que Dieu n'est pas en partie dans un lieu et en partie dans un autre : il est tout entier partout, selon la manière des esprits : car, tandis que les Anges ne sont pas présents à tous les endroits à la fois, que notre âme est présente seulement dans tout le corps qu'elle habite, Dieu au contraire est présent à la fois partout.

Il est, comme disait un enfant, *tout partout*.

Questions A..... Sens des mots *immensité* ? *ubiquité* ? *présence* ?

B..... Comment Dieu est-il présent partout ? Prouvez-le ?

Réflexion Rappelons-nous souvent, chers enfants, cette consolante vérité : pratique Dieu est partout, il est avec nous, nous sommes toujours en sa présence. Quelle pensée plus puissante pour nous faire éviter le péché, pour nous rendre plus attentifs dans nos prières ?

13 Q.—^e Si Dieu est partout, pourquoi ne le voyons-nous pas ?

Voilà une *objection*, qui va nous porter à expliquer davantage ce qui vient d'être dit dans la question précédente.

Invisibilité de Dieu Nous ne voyons pas Dieu... C'est vrai ; mais voyons-nous davantage l'air, le vent, le gaz, l'électricité, dont nous sommes tout environnés et remplis ?

De plus, nous savons qu'il existe des Anges, et que nous avons chacun une âme ; voyons-nous ces esprits ? A plus forte raison, Dieu est-il invisible pour nous.

parce que c'est un pur esprit... " Dieu, dit la sainte Ecriture est l'*invisible* et immortel Roi des siècles... il habite une *lumière inaccessible*." I. Tim.

Ayant prouvé plus haut la *spiritualité* de Dieu, nous avons par là même prouvé l'*invisibilité* de Dieu.

qui ne peut être vu avec les yeux du corps ?

Sans exposer en détail le *mécanisme de la vision*, nous allons en dire quelque chose, tant pour faire comprendre l'impossibilité où nous sommes de voir Dieu, que pour nous faire admirer davantage l'œuvre divine dans la conformation d'un des plus admirables organes de notre corps : *l'œil*.

L'œil, ce bel ornement de la figure de l'homme, nous a été donné par Dieu pour voir non pas les esprits, mais les objets extérieurs.

Ces objets extérieurs, notre œil ne peut les percevoir que si la lumière les éclaire, se reflète sur eux, et puis vient frapper notre œil, lequel devient alors comme un petit miroir.

En arrière de la membrane ou peau très fine, qui est à la partie antérieure de l'œil, se trouvent plusieurs sortes d'humeurs transparentes : la lumière les traverse, y forme une image représentant l'objet extérieur, et fait vibrer de petits nerfs qui flottent dans le liquide et qui, comme des fils télégraphiques, transmettent la sensation jusqu'au cerveau ; là se trouve le *sens commun*, dont l'âme se sert pour percevoir l'objet extérieur et le reconnaître.

Il y a des cas, où certains objets, quoique présents et réels, ne sont pas perçus par le sens de la vue ; par exemple, si l'œil est plus ou moins mal conformé, comme chez les aveugles ; ou, si l'objet est dans l'obscurité et sans lumière, comme pendant la nuit ; ou enfin, si un être est de telle nature que la lumière ne soit pas réfléchie par lui, comme les esprits immatériels.

Or, il en est ainsi pour nous, qui ici-bas ne sommes pas encore éclairés par la *lumière de gloire* : Dieu est présent partout, auprès de nous, en nous, et nous ne le voyons pas, parce que son essence toute spirituelle n'est pas l'objet propre de nos yeux charnels.

A..... Pourquoi ne voyons-nous pas Dieu ?

Question

B..... Y a-t-il autre chose que nous ne voyons point ?

C..... Qu'est-ce que l'œil ? *Mécanisme* de la vision ? Œil ?

Sachons attendre, chers enfants, le grand jour sans déclin du ciel, où il n'y aura plus de voiles et d'obscurité. Là, nous verrons Dieu face à face, dans la lumière dont notre corps et notre âme seront inondés.

(à suivre)

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Par S. Em. le Cardinal HERGENROETHER
8 forts vol. in-8, \$15 00, avec 50 o/o de remise.

J'ai cédé malgré moi aux sollicitations pressantes et souvent répétées de mes amis et de mes auditeurs, qui me demandaient de publier un *Manuel d'histoire ecclésiastique*. Il y a quelque chose de vrai dans ce vieux dicton : *Compendia sunt dispendia*. Mon inclination m'aurait porté de préférence vers d'autres travaux depuis longtemps préparés, notamment vers un grand ouvrage sur l'Eglise et l'Etat, et sur une histoire approfondie de l'Eglise au dix-huitième siècle. Mais les égards dus à mes auditeurs, la persistance des demandes et cette considération que, malgré les bons travaux qui existent, un abrégé d'histoire ecclésiastique tel que je le concevais pouvait encore rendre d'utiles services, ont triomphé de mes hésitations.

Depuis plus de vingt ans que j'enseigne l'histoire de l'Eglise, j'ai fait sur une multitude de questions des recherches détaillées dans les sources; j'ai publié tantôt sous ma signature, tantôt en gardant l'anonyme, un assez grand nombre d'ouvrages et d'articles; j'ai recueilli de mes lectures une telle abondance de matériaux, qu'il m'est parfois difficile à moi-même de les revoir aujourd'hui.

Si je n'avais point de raison péremptoire de résister aux prières qui m'étaient faites, j'en ai d'autant plus de solliciter l'indulgence du lecteur dans le cas où le présent ouvrage ne répondrait pas entièrement à son attente. Je n'ignore point combien je suis demeuré éloigné de l'idéal qui flottait devant moi, car cette idéal ne peut être approximativement atteint que par des travaux successifs, par les efforts redoublés non d'un seul individu, mais de plusieurs hommes habiles et capables.

Je veux rendre compte en quelques mots du point de vue où je me suis placé dans la composition de cette histoire.

J'estime qu'en toute entreprise historique les vues personnelles de l'auteur doivent autant que possible demeurer à l'arrière-plan, et les faits occuper le premier rang; que les réflexions de l'auteur, les ornements oratoires doivent être laissés en grande partie à l'enseignement verbal. La tâche d'un manuel est d'aider les étudiants à se préparer aux leçons et à répéter ce qu'ils ont entendu: il ne saurait remplacer la parole du maître; il doit leur mettre sous les yeux, comme aux autres lecteurs, sous une forme simple et qui facilite les vues d'ensemble, les événements les plus importants du passé ecclésiastique, les exciter à la réflexion et à l'étude. Or, le meilleur moyen d'atteindre ce but, c'est de ne jamais perdre de vue les sources et de grouper les faits, en les rattachant les uns aux autres par des liens solides : *Facta loquuntur*.

Je me suis appliqué de mon mieux à choisir pour cette construction les meilleurs matériaux qui m'ont été accessibles. Il

s'agissait surtout ici de mettre sous les yeux du lecteur des choses avérées et hors de conteste, de lui offrir la quintessence des meilleurs travaux, et non pas de briller en étalant le fruit de mes propres recherches dans les sources; je devais prendre en sérieuse considération les œuvres les plus recommandables qui ont été exécutées sur chaque chapitre et sur chaque question particulière. La plupart de ces œuvres préparatoires roulent sur l'antiquité chrétienne; ce qui a été fait jusqu'ici pour le moyen âge et pour les temps modernes m'a souvent paru insuffisant et réclamer des études plus longues et plus approfondies. Pour la première époque, qui occupe un si vaste espace, les travaux de Héfelé et de Doellinger sont les plus remarquables. Si on peut appliquer à ce dernier ce que saint Jérôme disait d'Origène : *Ubi bene nemo melius*, on ne saurait dire de lui : *Ubi male nemo pejus*; car il a montré, jusque dans les aberrations de la fin de sa vie, à l'égard de l'Eglise qu'il avait autrefois si ardemment défendue, une noblesse d'attitude inconnue d'autres apostats. Les excellents travaux accomplis autrefois par ce savant demeurent acquis à la science catholique, et, de même que cette science n'a pas abhorré les magnifiques productions de la période catholique de Tertullien, malgré sa chute dans le montanisme, de même elle ne renonce pas à profiter de ce qui s'est fait de remarquable chez elle par d'autres qui lui sont devenus plus tard infidèles.

Il faut aller beaucoup plus loin encore dans l'exploration des ouvrages existants; il faut profiter de ce qui a été fait par des protestants amis de la vérité et familiers avec l'étude des sources. Sur une foule de questions, en effet, et malgré la diversité du point de vue où se placent d'ailleurs les catholiques et les protestants, il n'importe point que l'auteur d'un travail soit protestant ou catholique. On a vu de savants protestants porter sur des points nombreux et même très-importants un jugement plus exact et beaucoup mieux fondé que ne l'ont fait plusieurs écrivains catholiques, qui étaient de leur temps des théologiens d'une grande renommée.

Cet ouvrage s'adresse aux commençants, non aux érudits. De là une grande sobriété dans le choix des matériaux. De plus, comme la *Bibliothèque théologique*, dont cette histoire fait partie, comprendra une histoire des dogmes et une archéologie, auxquelles se rattacheront des aperçus sur l'histoire de l'art, je devais n'empiéter sur ces domaines que dans la mesure du nécessaire, et laisser à d'autres le soin de les exploiter.

Il m'a paru utile, au contraire, de m'arrêter plus qu'on ne le fait d'habitude aux controverses théologiques et aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, d'apprécier l'action que le Saint-Siège apostolique exerce sur l'Eglise tout entière, en l'étudiant du centre à la circonférence, puis de la circonférence au centre, et en parcourant les différents Etats. L'histoire de l'Eglise, de nos jours surtout, peut à peine se séparer de l'histoire politique, et il est souvent nécessaire d'exposer celle-ci pour donner l'intelligence de l'autre. Je crois en outre que l'histoire de la civilisation devra, dans les

ouvrages de ce genre qu'on écrira dans la suite, occuper une place beaucoup plus considérable. J'en ai fait ici un essai ; mais comme elle occuperait un espace beaucoup trop considérable dans les limites que j'ai assignées à cette *Histoire de l'Eglise*, je n'ai pu cette fois exécuter mon dessein dans de plus larges proportions.

Les nombreuses citations de sources et d'ouvrages à consulter sont souvent, quand elles figurent dans le texte, une gêne pour le lecteur. Mais comme on avait le droit de les exiger, qu'elles sont même indispensables aux étudiants, j'ai cru devoir, ainsi que les notes, les séparer du texte et les publier dans un volume spécial, en les accompagnant au besoin de remarques critiques (1).

J'ai fait en sorte que ces suppléments pussent être complétés avec le temps, et formassent le début d'une historiographie non-seulement générale, mais détaillée sur toutes les questions qui offrent quelque importance. Plus encore que les deux volumes destinés aux commençants, ils feront connaître les études de l'auteur. Ce travail achevé, et s'il me reste des forces suffisantes, j'ai le dessein de publier une Revue d'histoire ecclésiastique, demandée depuis longtemps, où j'insérerai des documents et des ouvrages inédits, de grandes dissertations, et j'essaierai de mettre à exécution le projet dont je viens de parler (2).

Outre les tables particulières à chaque volume, le dernier renfermera une table générale par ordre alphabétique.

Puisse ce travail réaliser le bien que j'ai eu en vue et contribuer, dans une époque de si rudes épreuves pour l'Eglise, à ce que ses ministres et ses enfants, raffermis et consolés par son passé glorieux, demeurent inébranlables dans la foi et la charité.

L'AUTEUR.

Wurzbourg, dans le Carême de 1876.

Nous trouvons dans deux revues importantes de l'Allemagne les appréciations suivantes sur l'*Histoire de l'Eglise* du cardinal Hergenröther.

(*Note du traducteur.*)

“ La richesse du fond, la précision des détails, l'élevation du point de vue, l'exactitude, la sagacité et la profondeur du jugement, universellement reconnues, font de cet ouvrage une des expositions les plus considérables de l'histoire de l'Eglise que nous possédions en Allemagne. Il serait difficile de trouver son pareil parmi les publications de cette étendue.”

(*Feuille pastorale de l'archidiocèse de Cologne, 1878, No 8.*)

“ Si nous voulions en quelques mots caractériser l'ouvrage d'Hergenröther dans ses traits principaux, nous dirions qu'il est le résultat d'études poursuivies pendant de longues années et appuyées sur de nombreuses connaissances. Ces études ont eu pour point de départ un amour sans bornes pour l'Eglise, et elles offrent de nombreux matériaux pour l'entretenir et le cultiver. L'auteur ne pouvait donc manquer d'atteindre, sans efforts ni contraintes, l'un des buts les plus élevés et les plus consolants : faire nettement ressortir l'identité de l'Eglise à toutes les époques avec l'Eglise primitive, et montrer que le germe des institutions ecclésiastiques se retrouve dans toutes les phases de leur développement.”

(*Feuilles historiques et politiques, 1878, livraison 2.*)

(1) Dans notre édition française, nous avons cru plus commode pour le lecteur d'insérer ces notes et observations critiques après chacun des numéros auxquelles elles se rapportent. (*Notes du traducteur.*)

(2) Suivent quelques détails matériels relatifs à l'impression de l'édition allemande ; nous n'avons pas à nous y arrêter. (*Note du traducteur.*)

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

INTERPRÉTATION

QUESTION.—Quelle est la manière la plus rationnelle d'interpréter les dispositions testamentaires ?

Clerc notaire.

RÉPONSE.—C'est de ne pas chercher *midi à quatorze heures* et de ne pas torturer le texte pour y trouver une manifestation de volonté autre que celle qui est clairement exprimée par le testateur.

“ Les dernières volontés, ” dit Pothier (1), “ sont susceptibles d'une interprétation large, et on doit principalement s'attacher à découvrir quelle a été la volonté du testateur. *In testamentis plenius voluntates testantium interpretantur.* L. 12, ff. de reg. jur. (2). ”

Lisez l'article suivant que je reproduis de l'*Univers* du 25 octobre dernier, 1896. Vous verrez dans cet article quelle est l'opinion de la cour de Cassation de France sur la manière d'interpréter les legs.

IMPORTANT ARRÊT

L'école de Tincey-et-Pontrebeau (Haut-Saône) spécialement léguée à la commune, sous la condition qu'elle serait affectée au logement des Sœurs institutrices, fut laïcisée.

Les héritiers demandèrent la révocation du legs devant le tribunal de première instance, puis devant la cour de Besançon ; ces deux juridictions donnèrent raison à la commune.

Mais les réclamants, sentant bien que le droit était pour eux, poursuivirent l'affaire jusqu'à la cour suprême. Et, sur le rapport de M. le conseiller Dareste et les conclusions de M. l'avocat général Melcot, la Cour de cassation vient de casser l'arrêt de la cour de Besançon.

Voici le sommaire de la décision de la Cour suprême que donne la *Gazette des tribunaux* :

“ S'il appartient au juge du fait d'interpréter les dispositions d'un testament, il ne lui appartient pas de dénaturer ces dispositions quand elles sont claires et précises, sous prétexte de les interpréter.

“ Spécialement, lorsqu'un testateur a légué ses biens à une commune sous la condition expresse qu'une maison, comprise dans ce legs, sera employée au logement de Sœurs institutrices, à désigner par l'archevêque, pour l'instruction et l'éducation des petites filles de la commune, tandis que les autres biens légués serviront à l'entretien desdites Sœurs institutrices... lesquelles surveilleront les enfants à l'église et dans les processions...

“ Il y a là une disposition dont la clarté s'impose au juge et qui, sans équivoque possible, exprime l'intention du testateur, voulant que l'instruction et l'éducation des filles de la commune soient données par des institutrices religieuses et non par d'autres.

“ Dès lors, en présence de l'impossibilité légale où se trouve la commune de continuer à entretenir une école congréganiste, les héritiers du testateur sont

(1) Donations testamentaires, chapitre 7, section 1.

(2) Il cite aussi la loi 96 ff. de Reg. jur.

“ en droit de poursuivre la révocation du legs pour inexécution des conditions
 “ qui en ont été la cause impulsive et déterminante.
 “ ... Et le juge ne peut, sous prétexte d'interprétation, dénier aux clauses
 “ litigieuses ce dernier caractère ni, par suite, écarter l'action des demandeurs.”
 Les termes de cet arrêt sont d'une netteté parfaite, et consacrent le droit
 qu'ont les héritiers de faire respecter la volonté des testateurs et l'équité
 méconnues.

Responsabilité des Autorités Municipales

A la fin du mois de novembre dernier une terrible et sanglante tragédie a eu lieu à Chambly-Canton, village situé à quelques lieues de Montréal. Une rencontre entre des citoyens de l'endroit et des ouvriers italiens employés aux travaux de la compagnie hydraulique du Richelieu, a eu un dénouement fatal. Dans cette rencontre un jeune homme nommé Fred Mark a été poignardé par un italien du nom de Mattei Franga, et le meurtrier n'a pas encore été arrêté. Il a probablement réussi à s'enfuir aux États-Unis et, à tort ou à raison, on a prétendu qu'il aurait pu être arrêté sans l'apathie des autorités municipales et des magistrats du lieu.

Au cours de l'enquête faite sur ce meurtre par M. MacMahon, le coroner de Montréal, ce fonctionnaire a prononcé les paroles suivantes dans ses remarques aux jurés. Cette dure leçon devra nécessairement avoir un effet salutaire.

Avant de rendre votre verdict, messieurs, il est de mon devoir de parler d'un fait qui concerne la justice criminelle, fait très important et qui, malheureusement, peut se répéter souvent. Le criminel est en liberté; la justice ne mettra probablement pas les mains sur lui, et c'est à regret que je suis obligé de vous donner les explications suivantes. Dans toute municipalité, il y a une police. S'il n'y a pas de constables spécialement nommés, le maire, les juges de paix et les conseillers sont tenus de faire observer le bon ordre public. Puisque l'on accepte des charges, l'on doit aussi accepter les responsabilités de ces charges. Toute personne nommée juge de paix, soit par le gouvernement, soit ex-officio, ou conseiller ou maire devient officier de police, et lorsqu'il n'y a pas dans une localité, d'agents proprement dits de police, ces fonctionnaires doivent veiller au bon ordre public. Si un crime est commis, les autorités doivent arrêter immédiatement le criminel, si elles manquent de le faire par leur faute, elles sont responsables, criminellement, des conséquences malheureuses qui peuvent en résulter. Tous les juges de paix de cette localité qui ont été informés en temps opportun de la présence du meurtrier dans Chambly pourraient être arrêtés dans l'occasion. L'on m'a informé qu'ici on avait refusé les services des citoyens en vue d'arrêter l'assassin. Je ne sais pas ce que le gouvernement fera, dans ce cas-ci, mais selon toute probabilité, la question publique l'emportera sur la question de justice. Dans les circonstances, je suis d'avis que la municipalité devrait supporter les frais que le gouvernement sera obligé d'encourir pour mettre la main sur le meurtrier. Je ne dis pas cela pour faire des reproches au maire ou aux conseillers de Chambly Canton. Je dois admettre que la même chose aurait pu arriver ailleurs. Je crois cependant qu'il est bon que l'on sache faire mieux. Mes paroles ne doivent pas être prises en mauvais part. Je n'ai en vue que la protection des citoyens et quiconque, dans une municipalité, souffre des dommages, faute de surveillance convenable, peut tenir cette municipalité responsable des dommages encourus.

AUX CORRESPONDANTS

Un cultivateur.—Faites signifier un protêt notarié à la compagnie du chemin de fer. Si elle n'agit pas dans le temps fixé par le protêt, votre dernière ressource sera une poursuite devant les tribunaux, afin qu'ils la contraignent à remplir les obligations que la loi lui impose envers les propriétaires riverains.

Les compagnies de chemin de fer sont obligées par la loi de faire et d'entretenir en bon état, de chaque côté du chemin, des clôtures de la hauteur et de la force d'une clôture ordinaire de division. (Statuts Révisés du Canada, chapitre 109, section 13 — Statuts Refondus de Québec, article 5171.) Si les compagnies ne font pas et n'entretiennent pas *en bon état* les clôtures ordonnées par la loi, elles sont responsables envers les propriétaires riverains de tous les dommages qui peuvent être causés aux récoltes etc, par les animaux errants.

Vous ne dites pas dans votre lettre si la compagnie de chemin de fer dont vous vous plaignez a une charte du parlement fédéral, ou si cette charte a été obtenue de la législature de Québec. Cette mention n'est cependant pas importante, car, quelque soit l'autorité législative qui a accordé cette charte, votre position est la même. Les deux législations, *fédérale et provinciale*, ont des dispositions identiques concernant la responsabilité des compagnies envers les propriétaires riverains.

Un conseiller municipal.—Vous avez certainement le droit de destituer le secrétaire-trésorier de votre municipalité, et vous n'êtes passible d'aucuns dommages-intérêts en votant pour cette destitution.

Le code civil, article 17, No 17, pose le principe général que : " le droit de nomination à un emploi ou office comporte celui de " destitution. " Ce droit vient d'être reconnu par la Cour du Banc de la Reine (1), dans la cause de Davis vs La cité de Montréal. Elle a jugé qu'une corporation a un droit absolu de renvoyer ses employés (2). Monsieur Davis, destitué par le conseil de ville de Montréal, de sa charge de surintendant de l'aqueduc avait eu gain de cause en Cour supérieure.

Le droit de destitution est même accordé spécialement aux conseils municipaux par l'article 143 du code municipal. " Le " secrétaire-trésorier, " dit cet article, " reste en fonction durant " le bon plaisir du conseil. "

George L.—Dans un contrat une clause qui est susceptible de deux sens doit être interprétée dans le sens de la libération, c'est-à-dire contre la personne qui a stipulé qu'une autre personne

(1) Appel, Montréal le 17 décembre 1896.

(2) *La Presse*, numéro du 17 décembre.

ferait quelque chose en sa faveur. " Dans le doute, " dit l'article 1019 du code civil, " le contrat s'interprète contre celui qui a stipulé et en faveur de celui qui a contracté l'obligation. "

La clause obscure et susceptible de deux sens qui se trouve dans le contrat de vente que vous avez soumis à mon appréciation, doit être interprétée contre vous qui êtes l'héritier du créancier. L'obligation de procurer le passage gratuit à votre auteur et à certains membres de sa famille devait s'éteindre à son décès. La compagnie débitrice se trouve en conséquence libérée pour l'avenir.

DE LA VOCATION SACERDOTALE

Par L. Branchereau, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Grand Séminaire d'Orléans.

1 vol. in-12..... \$0.50

Entre les dates mémorables qui marquent, pour chaque homme, les diverses étapes de la vie, il en est une dont l'importance est capitale. C'est celle où, parvenu, si l'on peut s'exprimer ainsi, aux confins de l'adolescence et de la virilité, le jeune homme doit se déterminer sur le choix d'une carrière et donner à son existence sociale une direction et un but.

Durant le temps qui s'est écoulé depuis son entrée dans la vie, jusqu'à l'âge où il est mis en demeure de résoudre cette grave question, un grand travail s'est accompli en lui. Il a grandi ; et, tandis que ses organes se fortifiaient, son intelligence s'ornait de connaissances variées, et insensiblement son être moral se formait. Triple développement par lequel, d'une manière plus ou moins consciente, il s'est préparé au rôle, quel qu'il pût être, que l'avenir lui réservait ; fruit d'une élaboration lente, obscure, mais éminemment féconde, que notre langue désigne par un mot très heureux, l'*éducation*. L'homme est renfermé dans l'enfant, comme l'étincelle dans la pierre, la statue dans le bloc de marbre, l'arbre dans le germe : l'*éducation* l'en fait sortir.

Elle a pour premier théâtre la famille où, à l'ombre du toit domestique, sous le regard et par les soins des parents, s'ils sont fidèles à leur mission, l'âme de l'enfant reçoit ces empreintes profondes qui, le plus souvent, ne s'effacent jamais, et exercent sur toute la vie une influence décisive.

Elle se perfectionne et se complète dans les écoles publiques, qui sont comme une extension et un prolongement de la famille. Là, mêlé à une communauté où il trouve en abrégé les éléments de la grande société qui bientôt lui donnera place dans ses rangs, l'élève commence à acquérir, avec la connaissance du monde, l'expérience de la vie. Des horizons plus étendus s'ouvrent à son intelligence. La discipline sévère qui s'impose à sa volonté et en

réprime les caprices, la sage direction des maîtres dévoués, les exigences multiples de la vie commune et les sacrifices qu'elle demande, exercent sur lui une action forte et salutaire. Dans ce nouveau milieu, le caractère s'assouplit, les pensées s'élèvent, la conscience s'éveille, le sentiment du devoir se révèle avec plus de netteté. Peu à peu l'enfant disparaît et l'homme se montre.

Jusqu'à l'adolescent, tout entier à ses études, concentré dans les relations restreintes de la famille et du collège, est à peu près étranger à la vie sociale. Le monde ne le connaît pas. Il n'a dans la société ni emploi ni position ; il n'y a pas même de nom. Sa personnalité est absorbée, pour ainsi dire, en celle de ses parents qui le représentent, défendent ses intérêts, parlent et agissent pour lui. Aucune responsabilité, sauf celle qui résulte de l'accomplissement de ses devoirs d'écoliers, ne pèse sur lui.

Heureux temps, dans lequel, malgré les tristesses qui sont l'apanage de toute vie humaine, les journées se succèdent doucement, à l'abri des sollicitudes, des chagrins, des déboires que l'homme fait est appelé à rencontrer sur son chemin. Quel est celui qui n'a pas jeté parfois un regard d'envie et de regret sur ces années de sa jeunesse, dont il n'a pas su apprécier les charmes et les avantages ?

Dans la famille et au collège, toutes les existences, sauf des nuances peu marquées, se ressemblent. Ce sont les mêmes études, les mêmes exercices, les mêmes devoirs. Le but qu'on s'y propose, et vers lequel tout converge, est de former des hommes. Assis sur les mêmes bancs que ceux de ces condisciples qui doivent prendre parti pour le monde, le futur séminariste n'a rien qui le distingue. Si sa vie est plus sérieuse, plus régulière, plus pure, plus pieuse, elle est néanmoins, dans les grandes lignes, semblable à la leur.

Mais cette première période ne peut durer toujours. Après les fleurs, les fruits. Longtemps cultivée dans la serre, où sa faiblesse était protégée contre l'intempérie des saisons, la plante, est enfin jugée assez robuste pour résister aux ardeurs de l'été et aux rigueurs de l'hiver. Ainsi le jeune homme, parvenu au terme de ses études classiques, quitte le collège pour prendre place dans la famille humaine. Il y vivra d'une vie plus personnelle ; il lui faudra désormais se suffire à lui-même, en utilisant les trésors accumulés dans son âme par l'éducation.

Un grand devoir, le plus sérieux qu'il ait eu encore à remplir, depuis qu'il est sur la terre, appelle alors sa sollicitude : c'est le choix d'un état de vie.

A ses yeux se présente l'innombrable multitude des carrières sociales : depuis le sacerdoce, avec les pouvoirs éminents qu'il confère et les graves obligations qu'il impose, jusqu'aux professions vulgaires du commerçant et de l'artisan.

A laquelle donnera-t-il la préférence ? Question du plus haut intérêt pour lui, puisque de la solution qu'il adoptera dépend la direction que prendra sa vie toute entière, l'emploi plus ou moins utile des facultés qu'il possède et des dons que la Providence lui a départis, l'influence bonne ou mauvaise, féconde ou stérile qu'il

exercera autour de lui, le bonheur enfin ou le malheur de son existence terrestre. Question d'un intérêt plus grand encore pour ceux que les circonstances ont conduits sur la voie du sacerdoce, qui déjà sont entrés au Grand Séminaire, pour lesquels par conséquent il s'agit d'opter entre le monde et le sanctuaire.

C'est du choix à faire par ces derniers que nous allons principalement nous occuper dans le présent Traité.

Parmi les élèves dont se compose la communauté d'un Grand Séminaire, plusieurs ont résolu déjà le redoutable problème. Se croyant appelés de Dieu au service des saints autels, ils ont élevé, entre eux et le monde, la barrière infranchissable du Sous-Diaconat.

D'autres, sans être encore irrévocablement fixés, entrevoient pourtant le sacerdoce comme le but probable vers lequel ils doivent se diriger. Ce n'est pas encore la pleine lumière qui exclut toutes les incertitudes, mais c'est une présomption légitime qui, de jour en jour, devient plus ferme et plus décisive. Déjà, appuyé sur cette présomption, le Directeur a autorisé une première initiation aux Saints Ordres, par la réception de la Tonsure et des Ordres Mineurs.

Enfin, dans une dernière catégorie, se rangent les jeunes gens récemment entrés au Séminaire et pour lesquels, dans l'étude de la vocation, tout est encore à faire. Il y a bien quelques indices, quelques lueurs, quelques probabilités. En s'appuyant sur ces apparences, on les a admis à commencer et à poursuivre leurs études en vue du sacerdoce. Mais sont-ils vraiment appelés ? C'est un problème dont les données n'ont pas été soumises à une étude assez approfondie, dont par suite l'inconnue n'a pu être dégagée.

Les considérations que nous allons présenter dans les pages suivantes aideront à opérer ce dégagement, en dérivant dans l'étude de leur vocation ceux qui ne seraient pas encore fixés sur cet objet. C'est donc surtout à eux qu'elles s'adressent, et elles méritent de leur part la plus sérieuse attention.

Toutefois, ceux-là mêmes pour lesquels la vocation ne peut plus être un objet d'étude, les sous-diacres, les diacres, les prêtres eux-mêmes ne les méditeront pas sans profit. En effet, la méditation des signes révélateurs de la vocation et des conditions que l'Eglise exige pour élever au sacerdoce aura pour eux un double avantage. D'une part, elle les portera à se confondre et à s'humilier devant Dieu, en se voyant si loin encore d'avoir réalisé les espérances que l'Eglise avait fondées sur eux en leur ouvrant les portes du sanctuaire. De l'autre, elle sera une exhortation salutaire pour les déterminer à se rapprocher, par des efforts de plus en plus généreux, de l'idéal divin qu'elle leur remettra sous les yeux.

Des treize chapitres dont se composera ce Traité, les trois premiers auront pour objet la vocation en général. Nous en rechercherons la nature, nous en établirons l'existence, et nous montrerons qu'il faut y voir autre chose qu'une pure conception de notre esprit ; enfin nous ferons voir la nécessité pour chacun

d'étudier sa vocation, et nous dirons de quelle manière on le doit faire.

Dans les neuf chapitres suivants, nous traiterons exclusivement des marques de la vocation sacerdotale. Elles sont de deux sortes : les unes sont négatives, les autres positives. — Les premières se rattachent ; 1° à la famille ; 2° aux aptitudes personnelles envisagées sous le rapport de la naissance, du corps de l'esprit, du caractère, des passions, de la vie antérieure. — Les marques positives sont : 1° les indications providentielles ; 2° l'attrait, que nous envisagerons objectivement et subjectivement ; 3° les appels, c'est-à-dire les jugements portés sur la vocation qu'on étudie, par le public, par l'Évêque, que représentent les directeurs du Séminaire, enfin par le confesseur.

Le dernier chapitre indiquera quels devoirs restent à remplir lorsqu'on s'est reconnu légitimement appelé au sacerdoce.

Daigne Marie, la Reine du clergé, prendre sous sa protection ce modeste travail ! Que, béni par elle, il soit, pour les aspirants au sacerdoce, un phare lumineux propre à éclairer leur marche, à leur faire éviter les écueils qu'ils pourraient rencontrer dans l'étude de leur vocation, à leur faire discerner ceux que Dieu appelle de ceux que Dieu n'appelle pas, et enfin à montrer aux élus du Seigneur comment ils doivent devenir, par une correspondance fidèle à la grâce de leur vocation, des serviteurs dévoués de l'Église et des âmes.

LA VIE INTÉRIEURE

SIMPLIFIÉE ET RAMENÉE A SON FONDEMENT

OUVRAGE PUBLIÉ PAR

le R. P. JOSEPH TISSOT

Supérieur général des missionnaires de Saint-François de Sales

Avec l'Approbation de Mgr l'Évêque d'Annecy

et de Son Eminence le Cardinal BOURRET, Evêque de Rodez

NOUVELLE ÉDITION

1 vol. in-12..... \$0.75

M. D'HULST.

VIE DE JUST DE BRETENIÈRES

Missionnaire apostolique martyrisé en Corée en 1866.

Deuxième édition. 1 beau vol. in-12 avec portrait..... 75cts.

Le récit biographique que nous présentons au public chrétien est une œuvre de piété dans les deux sens que ce mot comporte. La piété envers Dieu trouve son aliment dans les exemples d'une vie sainte et d'une mort héroïque ; mais c'est la piété du souvenir et de l'affection qui nous a décidés à accepter la mission que nous offraient, il y a plus de dix ans déjà, les vénérables parents du jeune martyr.

Sans cesse interrompue par d'autres travaux, et reprise plusieurs fois à de longs intervalles, notre tâche n'a pu s'achever avant la mort de M. et de Mme de Bretenières. Si nous regrettons profondément de n'avoir pas su donner à leur tendresse une suprême consolation en les faisant témoins de l'honneur rendu à la mémoire de leur saint enfant, d'autre part nous nous sentons plus à l'aise pour montrer ce que la vertu du fils a emprunté à celle de ses parents. Plus d'une page émouvante de ce petit livre eût été difficile à écrire sous les yeux de ceux dont l'éloge est inséparable du récit de leurs actions.

Renfermée dans les étroites limites d'une existence de vingt-huit ans, dont vingt-six ont appartenu à la vie de famille et au noviciat des Missions, la carrière de Just de Bretenières n'offre rien qui puisse attirer l'attention des hommes, sinon la glorieuse immolation qui la termine. Toute la beauté de cette vie est au dedans, et, sous peine de travestir la réalité, nous avons dû donner au présent écrit le caractère d'une œuvre ascétique. L'histoire des saints c'est l'ascétisme en action ; or, sans nous départir des règles imposées aux biographes par la sagesse de l'Église, sans oublier qu'il n'appartient qu'au Saint-Siège de décerner le titre et les honneurs de la sainteté, nous croyons pouvoir affirmer que l'âme de Just était de la race des saints. Ceux-là seuls donc trouveront quelque charme dans notre récit qui s'intéressent aux opérations de la grâce dans une âme et aux progrès de sa fidélité.

Toutefois, comme les derniers mois de la vie de notre ami, se sont passés dans la mission de Corée, comme sa précieuse mort a inauguré une longue série de persécution et de catastrophes au sein de cette Église si durement éprouvée, nous n'avons pu manquer au devoir de faire connaître en abrégé les événements au milieu desquels trouve place l'histoire particulière du jeune missionnaire. Sans doute ces mêmes événements ont été racontés ailleurs beaucoup plus complètement que nous ne pouvions le

faire. L'historien de l'Église de Corée, les biographes de Mgr Berneux, de Mgr Daveluy, de MM. Beaulieu et Dorie, compagnons de martyre de Just, ont dit avant nous et mieux que nous ce qu'il nous a fallu redire. Mais on ne doit pas supposer que le lecteur de cet opuscule ait toujours sous les yeux les autres ouvrages qui traitent des mêmes faits : il faut qu'une biographie se suffise à elle-même. Cette nécessité nous a entraîné, vers la fin du volume à des digressions historiques qui sont peut-être une faute contre l'art, mais qui nous seront pardonnées parce qu'elles profitent à ceux pour qui nous écrivons.

Au moment où nous traçons ces lignes, nous apprenons que les missionnaires actuellement établis en Corée ont achevé le procès apostolique des martyrs de 1839 et que le *procès de l'Ordinaire* va commencer pour les martyrs de 1866. La cause de leur béatification entre ainsi dans sa première phase, qui aboutira, nous n'en doutons pas, à l'acte par lequel ils seront déclarés *vénérables*. Le moment est donc bien choisi pour ajouter un portrait à la galerie des héros qui ont illustré l'Église coréenne. L'ère de liberté et de paix qui paraît avoir enfin commencé pour cette chrétienté, ajoute une opportunité de plus à la publication d'un récit qui rappelle les jours d'épreuve.

Là-bas, au delà des mers, les enfants des martyrs, si jamais ils nous lisent, s'instruiront à l'école d'un de leurs apôtres. Et dans notre pauvre France, qui au milieu de ses égarements ne cesse pas d'être en tous lieux le grand missionnaire de Dieu, plus d'un cœur, nous osons l'espérer, s'échauffera au souvenir de cet héroïsme tranquille qui a pris sa source dans l'éducation chrétienne, et qui s'est développé dans l'exercice des plus humbles et des plus solides vertus.

Paris le 1er novembre 1888, en la fête
de tous les Saints.

M. D'HULST.

NOUVEAUTÉ.

SOCIALISME ET CATHOLICISME. par le comte Edouard
SODERINI, traduit de l'italien par le chanoine LE MONNIER. 1 vol.
grand in-8 de 364 pages. Prix : \$1.00

Le *Polybiblion* de juillet 1896, disait de l'édition italienne de cet ouvrage : « L'auteur s'y est efforcé, dans une langue toujours claire et sobre, d'expliquer l'abîme qui sépare et séparera toujours le catholicisme des doctrines socialistes, ainsi qu' de donner un aperçu des institutions et des réformes qui peuvent atténuer bien des souffrances. Le socialisme, selon lui, se rattache par un lien nécessaire aux systèmes philosophiques de Hegel et de Fichte: l'étude de cette genèse morale est traitée avec une remarquable profondeur de vues. La préoccupation constante de l'écrivain est de s'inspirer de la pensée et des enseignements de Léon XIII : et son originalité à le faire avec un esprit vraiment libéral, auquel *Le Temps*, en février dernier, a rendu un hommage spontané qui fait sensation. Ainsi, adversaire résolu, non seulement du socialisme, mais encore de tout ce qui en procède comme de tout ce qui y aboutit, le comte de Soderini, tout aussi bien que M. Charles Périn et pour les mêmes motifs que lui, se prononce sans détour contre les thèses modernes du salaire familial et de l'impôt progressif sous toutes ses formes. — L'ouvrage mérite de trouver un traducteur et d'être répandu, et il est à souhaiter qu'il le soit surtout dans les milieux où les illusions du socialisme chrétien ont plus ou moins égarés. »

Ce vo de M. Rambaud, dont on connaît la rare compétence en matière de sciences sociales, sera réalisé grâce à l'excellente traduction de M. Le Monnier.

R. P. GALLERANI, S. J.

PETIT GUIDE DU PRÉDICATEUR

Ou la circulaire sur la prédication émanée de la sacrée congrégation des évêques et des réguliers, exposée dans des lettres à un jeune prêtre à l'aide de documents épiscopaux inédits, traduit de l'Italien par M. l'abbé Ch. Vallée, Curé de Fleury-sur-Andelle (Eure). Seule traduction française autorisée, revêtu de l'imprimatur du Maître du Sacré-Palais.

In-18..... \$0.35

LETTRES A UN JEUNE PRÊTRE

LETTRE PREMIÈRE

I

Des qualités essentielles du Prédicateur.

La Circulaire de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers sur la prédication moderne vous a donc beaucoup plu ? Je m'en réjouis ; mais je me réjouis plus encore de la résolution que vous avez prise d'en faire votre guide, dans l'exercice de ce ministère apostolique auquel vous vous préparez. Et, puisque vous croyez que je puis vous aider un peu par un éclaircissement opportun en cette circulaire, cédant à cette paternelle affection que je vous porte depuis les premiers jours de votre cléricature, je me mets à l'œuvre et volontiers. Mais, entendons-nous bien, tout d'abord : je ne prétends pas vous faire de sermons ni de leçons, je ne veux ni tribune ni chaire : quelques mots *in plano*, et encore bien rapides.

Avant tout, j'ai hâte de faire disparaître de votre esprit une fâcheuse impression que semble avoir laissée en vous la lecture de ce grave document, c'est-à-dire une idée défavorable de nos prédicateurs en général, comme si le grand nombre suivait une voie fautive. Vous vous trompez, mon ami, ce n'est pas là ce qu'a dit la Sacrée Congrégation : lisez mieux, et vous verrez qu'elle a parlé de quelques uns, de beaucoup même, si vous voulez, mais non de tous, ni du plus grand nombre. Que dans certains prédicateurs il y avait des abus à corriger, faut-il s'en étonner ? Ne sont-ils pas, eux aussi, fils d'Adam ? N'en fût-il pas plus ou moins ainsi dans tous les temps ? Si vous avez lu attentivement l'histoire ecclésiastique, ou même seulement l'histoire de la littérature, vous avez dû remarquer dans les siècles passés des abus et des désordres peut-être encore plus graves.

Soyons justes, aucun prédicateur de nos jours ne répand des hérésies formelles, colossales ; aucun ne sème l'ivraie et des scandales ouvertement, comme cela est arrivé plus d'une fois dans d'autres temps ; aucun ne fait de ces écarts énormes dont gémis-

saient en leur temps, saint Jérôme dans ses *Lettres* et saint Chrysostôme dans ses *Livres sur le Sacerdoce*. Et pour parler de temps moins éloignés de nous, je ne crois pas que nous soyons pires que nos aînés du XIIIe siècle, alors que l'Alighieri, entre autres rudes réprimandes, pouvait dire avec vérité :

*Orz si va con molli e con iscede
A predicare ; e pur che ben si rida,
Gonfia il cappuccio, e più non si richiedv.*

Le XVIe siècle ne valait pas mieux qu'aujourd'hui, quand le mauvais goût dominant dans la littérature, avait envahi jusqu'à la chaire, quand l'archange Gabriel était devenu le vrai Mercure et saint Laurent la céleste côtelette ; quand de telles balourdises et extravagances étaient devenues si communes, qu'elles provoquèrent de la Sacrée Congrégation du Concile, sous Innocent XI, ce décret, du 6 juillet 1680, dans lequel on lit entre autres ces paroles : *Porro sciunt concionatores non levem esse culpam (in hoc concionandi methodo) sed grande piaculum ; gravissimeque mulctandi sunt ubi per scurrilitatem verbum Dei in scenam adducunt, aut si auditoribus deridendum traduxerint*. Les conditions de l'éloquence sacrée ne semblent pas avoir été plus florissantes au siècle passé, quand on mettait à la bouche de Gozzi son fameux sermon :

Quanti anni son che il Boccardo scrisse.

Qu'il me suffise d'avoir fait ces remarques, non pas précisément pour établir une comparaison entre les temps passés et les nôtres, mais seulement pour en tirer cette conclusion, que, si aujourd'hui il y a des abus à déplorer, ce n'est là un fait ni si nouveau, ni si étrange, qu'on en doive faire à notre siècle un reproche particulier. La preuve que la chose n'est pas universelle à ce point d'enlever, en général, le crédit à nos modernes prédicateurs de l'Evangile, je la trouve dans tant et de si dignes prêtres du clergé séculier et du clergé régulier, qui montent dans les chaires d'Italie avec un zèle et une doctrine dignes des plus belles louanges. Vous voudriez bien que je vous les nommasse, n'est-il pas vrai ? Mais je ne puis les nommer tous et je ne veux pas en choisir que quelques-uns ; d'abord, parce que *inopem me copia fecit*, puis pour une autre raison adoptée par Cantù et qui me paraît très juste. Parlant des prédicateurs vivants, il émet cette belle sentence : " Les meilleurs sont ceux qui ne se citent pas, et qui font plus de bien que de bruit. "

On ne peut pourtant pas nier que quelques désordres, même assez graves, et particuliers à notre époque, se sont introduits depuis quelque temps, dans la prédication sacrée ; c'est pourquoi, les sentinelles de Sion, *les Evêques établis par le Saint Esprit pour gouverner l'Eglise de Dieu*, ont justement poussé contre la *Nouvelle Ecole* un cri d'alarme ; ce cri fut entendu du Vatican, et du Vatican est sorti l'ordre d'accourir promptement au rempart, sans donner le temps à la *Nouvelle Ecole* de multiplier ses prosélytes et de devenir peu à peu universelle ; il est juste et bien connu cet aphorisme :

*Principiis obsta : sero medicina paratur,
Cum mala per longas invaluere moras.*

Le premier remède que le Souverain Pontife suggère par l'entremise de la Sacrée Congrégation, consiste dans cet esprit apostolique qui, s'il pénétrait vraiment l'âme de tous les prédicateurs de l'Évangile, suffirait seul pour fermer la porte à tous les désordres qu'on déplore. Or, cet esprit résulte principalement de deux éléments, qui sont la piété et le zèle. La piété qui trouve son aliment naturel dans l'amour pour la personne adorable de Jésus-Christ, d'où jaillit cette flamme qui échauffe les cœurs et les lèvres de celui qui parle aux âmes rachetées par Lui. Si notre parole n'est pas animée de ce feu, comment voulez-vous qu'elle soit cette *parole vivante et efficace et plus pénétrante qu'un glaive à deux tranchants, et qui atteint jusqu'à la division de l'âme*? Elle sera à peine, *un airain sonnante et une cymbale retentissante*. Dans l'amour de Dieu est renfermé naturellement l'amour du prochain, parce que se réunissant tous deux dans un même motif formel, qui est toujours Dieu, ils sont comme deux tiges qui germent sur une même racine, comme deux flammes qui s'élancent d'un même foyer. Le zèle brûle de ces deux amours et, comme il n'est que la charité portée à un haut degré de ferveur active, on l'a appelé à cause de cela, l'effervescence, le bouillonnement de la charité.

A ce zèle donc, qui est le principal élément de l'esprit apostolique, je ne veux point donner d'autre stimulant que celui qui nous suggère le zèle diabolique des méchants. Oh! qu'il est vrai que les fils des ténèbres sont plus prudents et plus actifs que les fils de la lumière! Voyez ce que font les libéraux, les sectaires, les ennemis de Dieu et de l'Église, pour pervertir la jeunesse, pour corrompre les bonnes mœurs, pour répandre des maximes perverses, en un mot, pour propager le règne de Satan au détriment de celui de Jésus-Christ! Voyez le monde, comme il est tout bouleversé par leurs manèges et leurs pratiques subversives! Regardez combien de fatigues ils endurent, combien de privations et de sacrifices. Ils donnent l'argent de leurs bourses pour maintenir leurs journaux athées, pour préparer les révolutions, pour acheter des trahisons : ils donnent leurs propre liberté en s'exposant au danger d'être jetés en prison, et combien, en effet, des leurs sont passés du banc de la prison au siège du Parlement, et de la rame des galères au bâton du commandement! Ils donnent enfin le sang de leurs veines en s'enrôlant dans certaines guerres exécrables, ou en prenant part à ces révolutions qui troublent tout ordre civil et sacré. Et tout cela pourquoi? pour le règne de Lucifer. Et nous, pour le règne du Christ, nous ne ferons rien? Les prêtres de Satan seront pleins d'ardeur dans le service de leur maître, et nous, prêtres du Dieu vivant, nous serons des corps sans âmes, des flambeaux sans lumière, des organes sans voix?

Il ne faut pas confondre le zèle avec une certaine irascibilité constante, sous l'empire de laquelle certains prédicateurs ne savent que gourmander, menacer, épouvanter. Le vrai zèle est fils de la

charité, et *charitas benigna est*. Certainement, il ne faut pas taire les vérités sévères, pour ne pas contrister la mollesse mondaine, comme font les prédicateurs de l'école *sentimentale* dont je vous parlerai un jour; il ne faut pas non plus tonner toujours comme font les imitateurs des *deux fils du tonnerre*. S'il y a des jours d'orage, il y a aussi des jours où le ciel est serein, consolés par le doux souffle de l'Esprit Saint; et les orages eux-mêmes finissent non par des foudres, mais par une pluie qui féconde, et par l'arc-en-ciel de la paix. Le cœur humain se prend plus facilement par l'amour que par la crainte. Vous plairait-il, à vous, d'être toujours réprimandé et effrayé? Ne le faites donc pas aux autres. Ces grondeurs perpétuels se sont trompés d'époque pour naître; ils devaient naître sous le Vieux Testament, et alors ils auraient discrètement rempli le rôle de Phinée ou celui d'Elie; mais sous la Loi Nouvelle, prêchant en ayant à côté d'eux l'image d'un Dieu mort pour les hommes, ils ont mauvaise grâce à faire toujours les terroristes. Et vous, prenez pour modèle de votre zèle non celui d'Elie, mais le zèle du Christ Rédempteur: non content d'enseigner ce que lui-même a enseigné, enseignez-le comme il l'a enseigné, lui, des lèvres de qui coulait incessamment à flots l'immense charité de son cœur.

Cette piété, ce zèle, cet esprit apostolique qui en est le résultat, une fois enracinés dans votre cœur, se répandront peu à peu dans toute votre vie extérieure, et montreront en vous un *vrai ministre du Christ, un dispensateur des mystères de Dieu*. Vous devez voir combien cela est nécessaire pour rendre efficace votre ministère. Chez les païens eux-mêmes, ont définissait le véritable orateur: *Vir bonus, dicendi peritus*, tant est vraie la remarque de saint Augustin: *habet ut obedienter audiat magnum pondus vita docentis*. Au contraire, malheur à lui, si sa vie contredit ses enseignements! Quelle efficacité peuvent-ils avoir? *Cujus vita despicitur*, disait déjà saint Grégoire, *quid restat nisi ut prædicatio contemnatur*? Le langage des exemples est bien plus éloquent que celui des paroles: un tel prédicateur ne ferait donc aucun bien, mais beaucoup de mal aux autres et à lui-même. De là ces effrayantes paroles du Canon: *Bene vivendo et bene docendo populum instruis quomodo debent vivere; bene autem docendo, sed male vivendo, Deum instruis quomodo te debent condemnare*.

Persuadez-vous bien que l'esprit apostolique n'exclue pas seulement le vice et l'immoralité manifeste, mais comme le remarque bien la Circulaire, il exclue aussi l'esprit du siècle et mondain parce qu'il serait un grand obstacle à l'efficacité du ministère. Un prêtre qui a un extérieur recueilli, qui vit retiré, dont le seul aspect révèle un homme d'Eglise et non du monde, quand il se présente en chaire, avec un air doucement grave et modeste, se concilie dès son apparition le respect et la docilité du peuple, qui reconnaît aussitôt en lui l'envoyé de Dieu, et se montre disposé à accueillir avec avidité sa parole comme venue d'en haut. Vous avez connu le vénérable Père Pierre Becks, Général de la Compagnie de Jésus? Eh bien! il me racontait un jour que, lorsqu'il

prêchait en Allemagne, après je ne sais plus quel sermon, il vit accourir à lui un homme tout ému, tout contrit, le priant de vouloir bien l'entendre en confession. Il le confessa, puis lui ayant demandé ce qui l'avait tant ému, il reçut cette réponse : " Eh ! Père, quel signe de croix vous avez fait en vous présentant au peuple, quel signe de croix !... Oui, certainement, c'était bien ce signe de croix, mais pas seul : la gravité religieuse et dévote avec laquelle avait été fait ce signe de croix, l'air de doux recueillement qui s'échappait de toute la personne du prédicateur, et la réputation d'un véritable homme de Dieu dont il jouissait déjà, y avaient beaucoup contribué.

Or, donnez-moi, à la place, un prêtre mondain, un homme qui se mêle volontiers aux compagnies joyeuses et légères des réjouis bon-temps, qui ne détourne pas ses yeux du *"in quando flavescit in vitro"*, qui les détourne encore moins *a muliere compta*, dont la chevelure bien peignée et luisante, dont les habits bien ajustés et élégants le feraient prendre plutôt pour un dameret que pour un prêtre du Christ, donnez-moi un pareil prédicateur, et vous me direz ensuite les conversions qu'il obtiendra avec ses signes de croix qui semblent faits pour chasser les mouches, et avec toutes ses prédications qui, à la couleur de son esprit, correspondent plus ou moins à ce début. Saint Charles Borromée, ce grand et sage réformateur, a établi cette règle si juste : *Concionator sit in victu temperatus et parcus, ac ciborum varietatem fugiens, frugalitatis et abstinentiæ studiosissimus..... familiaritatem et consuetudinem laicorum valde evitet..... fœminas ad colloquium ne introducat.*

Mais, le ministre de la divine parole n'a pas seulement le devoir d'émouvoir les cœurs et de persuader le bien aux volontés, mais encore d'éclairer les esprits ; aussi, généralement parlant, l'émotion produite dans un cœur n'est pas légitime et encore moins durable, si, auparavant, l'intelligence n'a pas été convaincue par quelque bonne raison. C'est pourquoi, outre l'esprit apostolique, la Sacrée Congrégation exige dans le prédicateur une autre qualité, je ne sais si vous l'avez suffisamment remarquée, la science.

La piété et la science, disait saint François de Sales, sont comme les deux yeux du bon prêtre et encore plus du bon prédicateur ; et, de même que, les yeux sont toujours d'accord entre eux, le gauche se portant du côté où se porte le droit, de même, la piété et la science doivent marcher de concert et ne jamais se gêner mutuellement. Avant lui, saint Grégoire avait dit : *Tam vita quam doctrina clarere debet ecclesiasticus doctor ; nam doctrina sine vita arrogantem reddit, vita sine doctrina inutilem facit.* Et en effet, qui sont les docteurs de la loi et leurs défenseurs nés, sinon les prédicateurs ? Or, qu'arriverait-il, si ces docteurs étaient sans doctrine et appartenaienent au nombre de ceux dont saint Paul disait : *Volentes esse legis doctores, et non intelligentes neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant ?* Le premier résultat infailible serait leur propre discrédit et celui de toute la tribu sacerdotale qui, par cela seul, tomberait dans la fange. L'avidité fébrile de la science est aujourd'hui portée à ce point, qu'on n'apprécie

que la science, on n'honore que la science, on n'écoute que la science, et souvent on ne fait point attention si l'éclat qu'elle projette est vrai ou faux. Donc, pour la dignité du prédicateur et de son ministère, il est indispensable qu'autour de son front brille, plus ou moins lumineuse, l'aurole de la science.

Ajoutez que, d'après le même apôtre, *le dispensateur des mystères divins doit être capable d'exhorter le peuple selon la saine doctrine et de réduire au silence ses contradicteurs*. Et combien n'avons-nous pas, autour de nous, de ces contradicteurs de la saine doctrine ! Ici les incrédules proprement dits, qui prennent les noms de rationalistes, de naturalistes, de positivistes ; noms divers qui expriment tous la même chose, c'est-à-dire la rébellion de l'orgueil humain contre la sagesse de Dieu manifestée dans la révélation ; là, les évangéliques, dignes de ce nom comme Scipion fut digne du titre d'Africain ; car, de même qu'il dévasta l'Afrique, de même eux dévastent l'Évangile : ailleurs, les fauteurs du maguétisme, du spiritisme, de l'hypnotisme, qui couvrent de nouveaux ornements les antiques superstitions de la magie ; plus loin, les catholiques libéraux, qui veulent d'abord être libéraux, puis catholiques si c'est possible. Toutes ces classes et d'autres encore, de *contradicteurs de la saine doctrine*, sont au milieu de nous et cherchent à séduire le peuple : or, ce peuple qui les sauvera de ces embûches, qui le maintiendra ferme dans ses saines croyances, sinon le ministre de la divine parole ? Et ce ministre, comment pourra-t-il accomplir tout cela, réfuter ces erreurs, répondre au peuple qui lui propose ses doutes et lui demande conseil, comment le pourra-t-il sans la science ? Et remarquez qu'une seule science ne lui suffit pas, il lui en faut plusieurs. Il a besoin de connaître la science des dogmes, la science biblique, la science morale, et les autres appelées sciences sacrées, et qui ont pour base commune une saine philosophie. Mais en outre, il lui faut tout spécialement l'art de bien parler, sans lequel il pourra être un bon théologien, mais ne sera jamais un orateur, même médiocre : l'art de bien parler, je le répète, parce que *s'il est ba'bütiant, Dieu ne lui donnera pas l'éloquence des prodiges, comme à Moïse*. Voyez-vous, maintenant, qu'elle matière pour l'étude, quel besoin de préparation éloignée et prochaine ?

Et ne me dites pas que tout cela n'est exigé que pour les prédications plus élevées, et non pas pour les prédications communes et ordinaires. Certainement, autre est le degré de science et d'éloquence exigé pour parler à un auditoire nombreux et choisi, autre celui qui suffit pour le petit peuple. Mais, même pour le vulgaire, il faut une certaine dose de doctrine et une certaine bonne grâce pour l'exposer, soit à cause du respect auquel a droit tout auditoire, même le plus modeste, soit par respect pour la divine parole qu'on rendrait méprisable en la traitant sans dignité, soit à cause du fruit qu'on en veut tirer ; elle est pleine de vérité cette sentence de Segneri qui dit que la rouille n'a jamais profité aux armes. Il ne faut donc jamais se dispenser d'une préparation convenable, sans laquelle, généralement parlant, nous ne ferions

pas autre chose : *quam versus inopes rerum nugasque canoras*, comme dit Horace. Nous disons en langue familière : " Des sottises et un galimatias sans aucun ordre. "

Il est vrai qu'il ne manque pas de mauvais ouvriers, toujours prêts à prêcher, *hic et nunc, de rebus omnibus et de quibusdam aliis* ; mais, ces discours au hasard, outre qu'ils sautent du pieu sur la branche ; outre qu'ils prêchent contre la logique et la grammaire, outre qu'ils noient quelques rares idées dans un océan de paroles, chantant la même histoire sur tout les tons, forment ordinairement un écheveau si enchevêtré, que celui qui en peut retrouver le fil, *erit mihi magnus Apollo*. Au moins, si ces bavards étaient brefs, mais non ; pour le supplice des pauvres oreilles, ils n'en finissent pas, ne trouvant pas d'issue à ce labyrinthe dans lequel ils se sont jetés. Il arrive bien quelquefois que le clerc assistant se risque à les avertir en les tirant à la dérobée par le bord de leur soutane, mais il s'expose au danger de recevoir pour récompense une bonne ruade, et en plus un autre quart d'heure de prédication.

Vous savez que saint Alphonse de Liguori était très ennemi, et avec raison, de la prédication fleurie et recherchée ; mais il n'en exigeait pas moins de ses religieux un grand soin dans la composition de leurs prédications, bien qu'elles ne dussent ordinairement servir que pour les humbles gens des campagnes. On lit dans sa vie, qu'il faisait étudier attentivement à ses jeunes gens l'art de parler ; il voulait que, pendant plusieurs années, ils écrivissent leurs prédications en entier et qu'ils les apprissent par cœur ; il les corrigeait lui-même ou les faisait examiner par d'autres ; et s'il punissait sévèrement ceux qui prêchaient avec vanité, il se montrait plus sévère encore pour ceux qui prêchaient sans préparation. Voilà donc la route que vous devez suivre, au moins tant que vous serez jeune ; ne prenez pas jamais rang parmi ces écervelés dont je vous ai parlé, autrement, je prépare dès maintenant cette épitaphe qui sera la vôtre : *Ci-gît dom Gervais, qui montait en chaire sans savoir ce qu'il dirait, qui y restait sans savoir ce qu'il disait, et qui en descendait sans savoir ce qu'il avait dit.*

Mais, peut-être, voudriez-vous me dire, ne serait-ce pas une belle chose si tous prêchaient à l'*apostolique* ? Très belle chose, et qui en doute ? Mais, prêcher à l'*apostolique* veut dire avec simplicité, avec liberté et esprit apostolique comme je vous l'ai recommandé plus haut ; mais, cela ne veut pas dire à l'étourdi, avec désordre, sans maturité, ni solidité. Qui vous a dit que les Apôtres faisaient ainsi ? C'est un affront que vous leur faites à eux, qui *Spiritu Sancto inspirati locuti sunt*. Savez-vous ce que signifie, pour beaucoup, cette phrase *prêcher à l'apostolique* ? C'est un beau masque dont se couvre le visage la plus honteuse paresse. A bas les masques !

Mais les saints, dites-vous, et les hommes apostoliques prêchaient beaucoup et faisaient de nombreuses conversions, et néanmoins leurs sermons étaient faits çà et là sans préparation et sans étude. Je vous entends, mais ce que vous dites du manque d'étude et de

préparation est il bien vrai ? Assurément, saint Alphonse était un saint, un grand missionnaire et fondateur de missionnaires, mais je vous ai dit, il n'y a qu'un instant, sa pensée sur cette matière. François de Géronimo était un saint, un grand missionnaire ; mais on lit dans sa vie, qu'étant tout le jour occupé aux ministères apostoliques, il préparait et étudiait la nuit les sermons qu'il devait faire le lendemain. Léonard de Port-Maurice était un grand saint et un grand missionnaire, mais ses prédications et ses instructions, aujourd'hui imprimées, nous montrent clairement l'étude qu'elles ont dû lui coûter. J'en pourrais dire autant de saint Bernardin de Sienne, dont les prédications sont trop étudiées, selon le style du temps ; autant de saint Antoine de Padoue et de saint Vincent Ferrier, du bienheureux Jean d'Avila et d'un très grand nombre d'autres. Mais, laissant cela de côté, je préfère vous répondre à un autre point de vue. Faut-il s'étonner que la parole des saints ait été si efficace, même sans étude préalable ? Leur cœur était comme une fournaise de charité divine, et dès lors, quand ils ouvraient la bouche, ce n'étaient pas des paroles, mais des flammes qui en sortaient, pleines de lumière, de chaleur et de force ; de lumière pour éclairer les esprits, de chaleur pour échauffer les cœurs, de force pour diriger les volontés là où il leur plaisait. A tout cela, ajoutez la haute estime de sainteté, un je ne sais quoi de surhumain et de céleste qui rayonnait dans toute leur personne, l'éclat des miracles qui souvent accompagnaient leur apostolat, et en tout cela vous trouverez bien vite l'explication des merveilles qu'opérait leur parole, même sans étude.

Or, de tout ceci, voici la conséquence pratique, très opportune pour vous et pour tous ceux qui, fuyant la fatigue, se réfugient à l'ombre des saints pour y cacher leur paresse. Quand, vous aussi, serez un saint, quand une auréole vénérable ceindra votre front, quand les peuplès à votre seule apparition dans la chaire éclateront en sanglots en se frappant la poitrine, quand sur votre passage vous laisserez une trace lumineuse de prophéties réalisées, de guérisons instantanées, de miracles de toutes sortes ; alors, brûlez vos livres, brûlez vos manuscrits ; que tout vous serve de chaire, et abandonnez-vous, plein de confiance, au souffle de l'Esprit Saint qui parlera par vos lèvres.

Mais, jusqu'à ce que cela arrive (il y a encore du temps), étudiez, écrivez, travaillez et préparez de votre mieux ce que vous avez à dire. *Ante orationem*, dit le sage (et on peut bien dire aussi *ante concionem*) *præpara animam tuam, et noli esse sicut homo qui tentat Deum.*

Donc, l'esprit apostolique et la doctrine convenable, voilà les deux qualités principales du prédicateur.

Je n'insiste pas, avec vous, sur ce premier point, parce que je vous ai toujours connu comme un bon fils et portée à la piété : j'insiste plutôt sur l'étude, non pas parce qu'elle est la plus importante, mais parce que..... parce que..... vous savez pourquoi.

Je crois que pour une lettre celle-ci peut suffire et amplement. Sous peu de jours, je vous écrirai de nouveau. En attendant, étudiez. Adieu.

LETTRES DE FAMILLE ⁽¹⁾

(Suite)

A DAME CLARA P.....

Ma bonne Clara.

Je viens de recevoir une lettre de votre cousin Blanc Rémi, notre ingénieur civil de Chippaway, je vous la transmets dans ce temps où je ne puis attendre une lettre de vous. J'ai appris que vous deviez avoir une visite qui vous occuperait quelque peu. C'est dans ces circonstances surtout que le *bas-bleu*, c'est-à-dire la femme publiciste, fait place au cordon bleu (ou la vigilante cuisinière). Vous n'avez pas de peine à quitter le premier rôle, puisque vous ne l'avez accepté que temporairement. Cette lettre de Rémi ne fera pas brèche à notre discussion puisqu'elle me paraît destinée à la rendre moins circonscrite et plus détaillée. La voici.

A MON ONCLE PAUL LEMYRE.

Montréal.

Mon cher Oncle,

Par une singulière coïncidence, j'ai eu connaissance des lettres que Clara vous a écrites et des réponses que vous lui avez faites. Cela m'a fortement engagé à vous adresser quelques mots à ce sujet. D'abord, mon cher Oncle, Clara poursuit son rôle d'ennemie des mauvaises lectures. Je puis vous assurer que si elle critiquait l'Index, devant mon oncle le Dr ainsi que devant vous, c'était plutôt afin d'avoir de vous deux, des armes nouvelles pour la lutte qu'elle soutenait. Je puis vous en parler savamment puisque dans le même temps elle me faisait des remontrances à cet égard, et qu'il était facile de voir qu'elle prenait ses renseignements à bonnes sources. Lorsque mes affaires ou plutôt celles de la compagnie du Pacific qui m'employait, m'obligeaient d'aller à Montréal, je ne manquais pas de visiter ma bonne tante Elise, si hospitalière et si bienveillante envers nous tous. Comme notre Clara demeurerait avec elle, il y avait souvent matière à discussion entre nous deux. Le plus souvent, les mauvaises lectures étaient le thème de la conversation. Peut-être, que comme elle, je forçais la note en faveur du parti contraire à ses idées. Je me rappelle de lui avoir souvent dit que sur ce point, elle était fanatique. C'est alors qu'elle me répétait si solennellement : " sur cette question, mon cher Rémi, sois bien persuadé qu'il ne peut jamais y avoir de fanatisme. On ne saurait jamais trop éviter le danger. "

Encore aujourd'hui, mon oncle, je ne puis me persuader que Clara ne le soit pas un peu. Il me semble qu'entre un lecteur assidu de romans et quelqu'un qui n'en lit que rarement et seulement pour tuer le temps, il doit y avoir une très-grande différence, et que dans le dernier cas, le danger n'est pas aussi grand que Clara le supposait. Pour vous en donner un exemple :

Quand ma compagnie m'envoya au Brésil pour y faire des tracés de chemin de fer, il m'est arrivé de lire quelquefois des feuilletons risqués qui pouvaient sans doute mériter la censure.

(1) Permis d'imprimer, Archevêché de Montréal, 19 septembre 1896. F. Bourgeault, G. V. adm.

Mais] loin de mon pays, n'entendant qu'une langue étrangère que je comprenais à peine, l'esprit fatigué de tant de calculs géométriques, je pouvais bien me distraire un peu, surtout le dimanche. Tout en exonérant Clara, je vois bien que je puis me charger un peu, mais je suis persuadé que vous saurez bien tirer cela au clair et rendre justice à chacun.

Votre neveu affectionné,

BLANC RÉMI.

Chippaway, 16 juin 1895.

Vous voyez ma chère Clara, qu'à votre invitation, Rémi veut donner de l'ouvrage à son vieil oncle. Soit. J'espère trouver le moyen de lui répondre en le remerciant du bon souvenir qu'il a conservé de vous, et assurer sa bonne épouse que selon le témoignage que m'a donné, de lui son excellent frère l'abbé de C..... il n'a jamais, quoi qu'il en dise, aimé les mauvaises lectures.

Votre oncle dévoué,

PAUL LEMYRE.

Montréal, 19 juin 1895.

New Aberdeen, Comté de Terrebonne, 30 juin 1895.

Mon cher Oncle.

Si ma bonne et tendre mère vivait encore, elle ne pourrait s'empêcher de dire en voyant arriver Rémi dans notre discussion ce qu'elle lui répétait à chacune de ses visites : " mais cher enfant, tu arrives toujours à l'improviste, cependant c'est un nouveau plaisir de te voir. " Vous avez bien suivi la pensée de ce coquin de neveu ; il veut vous tirer d'un côté pendant que je vous entraîne de l'autre. Mais, mon oncle, il faut bien le lui pardonner. Pourquoi nous avez-vous habitués à toujours compter sur vous ? Je vois qu'il veut vous faire des objections et son palliatif n'est qu'une manière de provoquer une explication de votre part. Je le croyais tellement occupé à la politique que son arrivée m'a surpris excessivement. En y réfléchissant un peu, je me suis dit : il est heureux d'avoir cette aubaine pour éucider une question qui lui tient fort au cœur. Ce n'est pas tant pour m'exonérer de tout blâme au sujet de mes lectures que pour faire acte de bon vouloir envers sa pauvre..... cousine qu'il prend ainsi ma défense. Il veut par là se faire pardonner son intervention subite au milieu de nous.

Quant à ma confession publique contenue dans ma première lettre, et celle qu'il veut bien faire lui-même, il faut les juger sur le pied de tous ces aveux que l'on fait en présence d'autrui ; ce

n'est que le dessus du panier qui se trouve mis en cause. Mais je laisse là Rémi pour vous parler du cordon bleu et aussi du bas de même couleur. Ceci m'a rappelé de longues discussions que j'ai eues avec mon mari au sujet des femmes publicistes. Naturellement, nous ne sommes pas d'accord sur l'appréciation. Ce sont ordinairement les deux dames qui tiennent la plume assez constamment de nos jours à Montréal, qui font la matière de nos entretiens. Il tient pour celle qui, alerte et vive, va, vient, circule, approuve ou blâme avec un grain de scepticisme. Pour moi, je préfère l'autre avec son sentiment plus vrai, son allure moins cavalière et son raisonnement plus solide et plus pratique. Quant à moi, mon cher oncle, soyez bien persuadé que je ne serai jamais bas bleu. La première et principale raison, c'est que j'en suis tout-à-fait incapable et la seconde, que mon goût réel ne m'y entraîne pas du tout. J'aime assez la correspondance avec ma famille et quelques amies, mais c'est là tout mon programme. Quant au cordon bleu, j'aime à m'y appliquer davantage, ne serait-ce que pour détromper ma sœur Virginie qui me répétait sans cesse "que je ne serais toujours qu'une cuisinière," mais trêve là-dessus. Deux points ont surtout attiré mon attention dans la bulle du grand pape Benoit XIV. C'est premièrement, l'intégrité de la foi, et en second lieu la pureté des mœurs qu'ont, dit-il, toujours occupé l'Eglise et lui ont fait tracer des règles pour les sauvegarder. Ce sont ces mêmes, ajoute-t-il, qui l'ont engagé à publier avant sa mort une nouvelle édition de l'Index. Je termine cette lettre mon oncle, en vous disant que j'ai bien hâte de lire votre réponse à Rémi.

Votre nièce affectionnée,

CLARA.

(A suivre)

INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode Kneipp

Départements complétements séparés pour les hommes et pour les femmes.

AFFUSIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doucheurs et Doucheuses expérimentés,

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h à 12 h., et de 3 h. à 5 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ECUYER